

# DEPARTEMENT DU JURA

## EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du : JEUDI 09 OCTOBRE 2025

### ELECTRIFICATION RURALE

Collectivité : MARTIGNA

Travaux : PCT - Extension communale Secteur le Chanon

Affaire N° 25 65017

**Etaient présents : DALLOZ Jean-Charles – LACROIX Marie-Christine – DEGEORGE Thierry BONDIER Maurice – CAMPANINI Catherine - DANJEAN Eric – MONTEIL Bruno – SAURAT Claire – TEIXEIRA Fernanda :**

Date de convocation :  
30 septembre 2025

Nombre de Conseillers :

Absent : néant

En Exercice

Date d'affichage :  
30 septembre 2025

Présents

Absent excusé : néant

N° : 2025 06 01

Votants

Secrétaire de séance : M. DANJEAN Eric

**Objet :** Travaux SIDEC - Extension du réseau de distribution publique d'électricité :

Monsieur le Maire expose :

Le SIDEC envisage d'intervenir sur le réseau de distribution d'électricité implanté sur la Collectivité, pour réaliser les travaux d'extension :

PCT - Extension communale Secteur le Chanon

MONTANT TOTAL ESTIME 44 922,95 € HT,

Dans la mesure où ces interventions présentent un intérêt général, contribuant notamment à l'aménagement, à la mise en valeur et au développement du territoire communal, ainsi que la protection des paysages en cas de travaux réalisés en technique discrète, il est proposé de verser au SIDEC une contribution d'un montant estimé à 17 654,72 €.

Le financement de ce programme serait assuré selon les principes suivants :

	Montants HT	TVA	TTC
Montant des travaux projetés (1) HT :	<b>44 922,95 €</b>		
Part Couverte par le Tarif : PCT	18 283,64 €		
Participation du SIDEC	8 984,59 €		
Récupération de T.V.A		8 136,63 €	
Solde à la charge de la collectivité	17 654,72 €		
<b>TOTAL</b>	<b>44 922,95 €</b>	8 136,63 €	<b>53 059,58 €</b>

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du SIEC n°2097 du 28 novembre 2020, n°2182 du 19 mars 2022 et n°2223 du 26 novembre 2022 portant sur les critères de financement des travaux d'électrification et d'Eclairage Public et de fourreaux de communication,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :**

**Article 1 : APPROUVE** le projet de travaux d'extension à réaliser sur le réseau de distribution d'électricité implanté sur la Collectivité d'un montant estimé à 44 922,95 € HT

**Article 2 : PREND ACTE** que la part de la collectivité, estimée à 17 654,72 € sera versée dans la caisse du receveur du SIEC :

- à hauteur de 80 % avant le commencement des travaux,
- le solde après achèvement des travaux et présentation par le SIEC du décompte général et définitif de l'opération.

**Article 3 : AUTORISE** le SIEC à effectuer tous travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation de l'opération en cause, dans la limite de 10% du montant total indiqué ci-dessus ; au-delà de ce seuil et en cas de besoin, le **Conseil Municipal** devra être saisi pour accord,

**Article 4 : S'ENGAGE** en cas de surcoût des travaux exécutés par rapport au projet initial, et dans la limite du seuil des 10%, à réaliser le financement complémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire, en tenant compte du réajustement des diverses participations

**Article 5 : AUTORISE** Monsieur le Maire à demander au SIEC la réalisation de l'opération définie ci-dessus, incluant les études et le suivi des travaux et à ce titre autorise Monsieur le Maire à signer tous documents à cet effet,

**Article 6 :** **DIT** que les dépenses liées à la présente décision seront :

Payées sur le budget EAU

N° SIRET du budget 21390318000031

Seront imputées aux chapitres

de ce budget de la collectivité

**POUR EXTRAIT CONFORME**

le Maire,  
Jean-Charles DALLOZ



Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le

ID : 039-213903180-20251009-20250602-DE



**AFFAIRE SIDEC n° 25 65017**

**Demandeur :** MARTIGNA

**Désignation Travaux :** PCT - Extension communale Secteur le Chanon

Réseau électrique

## DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

Dressé le 26/09/2025

Proposé par

**Le Président du Sidec**

Présenté par

**Le Président du Sidec**

**PCT - Extension communale Secteur le Chanon - Souterrain**

Code	Libellé	Unité	PU H.T.	Quantité	TOTAL HT
	0 - PIQUETAGE PRÉLIMINAIRE				
1	Prix forfaitaire de réalisation du dossier préliminaire d'une opération sur le réseau public de distribution d'électricité, comprenant les éléments prévus aux articles 2.1 et 2.2 du CCTP.	chanti	550,00	1,000	550,00
	I - TRAVAUX PRÉALABLES				
5	Etablissement de la déclaration préalable de construction d'ouvrage de réseaux publics d'électricité décrite à l'article 2.5 du CCTP, y compris toutes sujétions pour obtention des autorisations de construire et de passage.	u	652,60	1,000	652,60
8	Etablissement d'une convention de passage, décrite à l'article 2.4 du CCTP, en domaine privé, pour pose d'ouvrage souterrain ou aérien de réseau de distribution publique d'électricité ; ou d'une convention de mise à disposition d'un terrain privé pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique ; ou d'une convention de passage en domaine privé pour pose d'ouvrage souterrain d'infrastructure de communications électroniques (hors adduction de branchement de particulier) ; sur la base du modèle adapté fourni par le SIDEC, y compris la recherche de la signature des propriétaires concernés. Cette convention ne concerne pas les branchements électriques ni les adductions de branchement de particulier du réseau de communication.	parcell	106,40	2,000	212,80
	V - TRAVAUX DE LIGNES B.T. AÉRIENNE				
438	Fourniture et pose de raccord isolement 6 KV pour jonction de réseaux torsadés quelque soit la nature et section des conducteurs (section T70 ou T150)	u	42,80	5,000	214,00
444	Amélioration de terre au moyen d'un câble cuivre, sous réserve de constat par le maître d'ouvrage ; toutes sujétions comprises (tranchée, fourniture et déroulage du câble cuivre, fourniture et livraison de terre...).	ml	15,60	60,000	936,00
445	Mesure des résistivités du sol à l'aide d'un telluromètre agréé, afin de définir le choix de la forme géométrique d'une prise de terre, à compter par chantier.	chanti	108,70	1,000	108,70
	VII - RÉSEAU SOUTERRAIN				
490	Tranchée réalisée : dans un terrain vierge (prairie, champ, jardin,...) ; sur un chemin rural ; en accotement non revêtu ; sur une voirie neuve d'un lotissement.	ml	46,70	82,000	3 829,40
492	Plus-value au prix n° 490 pour exécution de tranchée en surprofondeur de 0,20 m.	ml	5,60	82,000	459,20
493	Moins-value au prix n° 490 pour tranchée destinée à accueillir un seul réseau (BT-EP, ou HTA, ou gaz, ou télécommunications).	ml	-5,50	82,000	-451,00
500	Tranchée réalisée sous trottoir revêtu délimité par des bordures ; sous chaussée appartenant aux voies communales et intercommunales des communes classées R selon la liste jointe en Annexe 1 du CCAP ; sous chaussée appartenant au réseau secondaire des voies départementales.	ml	68,40	96,000	6 566,40
502	Plus-value au prix n° 500 pour exécution de tranchée en surprofondeur de 0,20 m.	ml	10,50	96,000	1 008,00
503	Moins-value au prix n° 500 pour tranchée destinée à accueillir un seul réseau (BT-EP, ou HTA, ou gaz, ou télécommunications).	ml	-5,50	96,000	-528,00
514	Plus-value aux prix 490, 500 et 510 pour travaux exécutés en voirie étroite, la largeur d'évolution disponible des véhicules (chaussée + accotement) étant inférieure à 5 m (constaté par le maître d'œuvre).	ml	49,00	82,000	4 018,00
518	Réfection provisoire de chaussée sur tranchée en enrobés hydrocarbonés à froid à base de laitier ou en béton maigre dosés à 150kg/m <sup>2</sup> et granulat 6/10 avec réglage et compactage, appliqués en concertation avec le Maître d'œuvre.	m <sup>2</sup>	33,10	10,000	331,00
521	Réfection définitive des tranchées en enrobé dense à chaud avec granulat calcaire 6/10, préparé en centrale d'enrobage, dosé à 150kg/m <sup>2</sup> avec la remise en forme de la tranchée, par fourniture, transport, épandage mécanisé ou manuel et cylindrage conforme aux normes NF EN 13108-1 et NF P98-150, y compris la réalisation d'un joint en émulsion sur le trait de découpe.	m <sup>2</sup>	49,20	20,000	984,00
522	Plus-value au prix 521 pour enrobé dense à chaud avec granulats porphyre 6/10 avec un PSV (Polished Stone Value) minimum de 52 selon norme NF EN 1097-8.	m <sup>2</sup>	5,80	20,000	116,00
523	Plus-value aux prix n° 490 à 513, pour fouille en terrain rocheux, nécessitant le Brise Roche Hydraulique (BRH).	m <sup>3</sup>	100,30	71,000	7 121,30
524	Plus-value aux prix n° 490 à 513, pour fouille en terrain rocheux compact, nécessitant l'utilisation du compresseur à main, en cas d'impossibilité d'usage du Brise Roche Hydraulique.	m <sup>3</sup>	128,40	1,000	128,40
526	Plus-value aux prix 500 à 502 et 510 à 512 pour fourniture, mise en œuvre et compactage de grave bitume, après accord du maître d'ouvrage.	m <sup>3</sup>	367,60	3,000	1 102,80

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



ID : 039-213903180-20251009-20250602-DE

## PCT - Extension communale Secteur le Chanon - Souterrain

Code	Libellé	Unité	PU H.T.	Quantité	TOTAL HT
532	Fourniture et pose fourreau électrique diamètre 110 mm.	ml	6,10	10,000	61,00
536	Fourniture et mise en œuvre de béton pour aménagements divers, y compris coffrage et toutes sujétions.	m3	210,00	3,000	630,00
539	Installation de feux tricolores de part et d'autre du chantier, pour circulation alternée, pour une durée supérieure à 5 jours ouvrés.	le chan	612,50	1,000	612,50
546	Exécution d'une remontée aéro-souterraine BT comprenant la fourniture et la pose des câbles sur support ou façade, les colliers de fixation en feuillard acier inoxydable avec revêtement anti-UV, la protection mécanique teintée de couleur appropriée à la teinte du support, y compris câble d'éclairage public éventuel, jonction sous protection, et toutes sujétions.	ens.	236,80	1,000	236,80
550	Fourniture et pose câble BT souterrain 3 x 150 mm <sup>2</sup> + 70 mm <sup>2</sup> ASC.	ml	31,70	180,000	5 706,00
569	Fourniture et pose d'un ensemble de raccordement modulaire de réseau souterrain basse tension de type 3 directions comprenant : * un socle et réhausse simple, * un support 3 directions, * y compris fouille, calage, bétonnage de l'assise, confection de la mise à la terre du neutre, les gaines plastiques type "Janolène", l'étiquetage extérieur durable du coffret conformément au plan des travaux, et toutes sujétions.	ens.	484,20	1,000	484,20
572	Fourniture et pose d'un ensemble de 4 connecteurs de réseau.	ens.	223,40	1,000	223,40
573	Fourniture et pose d'un ensemble de connecteurs de branchement triphasé protégé.	ens.	288,20	1,000	288,20
598	Confection, pour les ouvrages souterrains de distribution publique d'électricité, du Plan Géoréférencé des Ouvrages Construits (PGOC) conformément aux prescriptions ENEDIS, comprenant l'établissement du plan de récolement du réseau de distribution publique d'électricité (à l'exception des branchements), et son intégration au corps de rue relevé ou fourni par ailleurs, dans les conditions prévues à l'article 3.3.1 du CCTP.	ml de t	4,60	178,000	818,80
599	Confection, pour tous les ouvrages de distribution publique d'électricité, du fichier de récolement au format SHP, conformément aux prescriptions de l'article 3.3.2 du CCTP, facturé à la longueur totale de câble électrique.	ml de	1,60	180,000	288,00

Total HT		36 708,50
TVA	20.00 %	7 341,70
<b>Total TTC</b>		<b>44 050,20</b>

	<b>AFFAIRE SIDEC n°</b> 25 65017	<b>du</b> 26/09/2025
<b>Demandeur :</b>	MARTIGNA	
<b>Désignation Travaux :</b>	PCT - Extension communale Secteur le Chanon	
	Réseau électrique	

## RECAPITULATIF DE L'OPERATION

### TRAVAUX ENTREPRISE TITULAIRE

Montant HT (Prix bordereau)	36 708,50 €
Actualisation 1,050	1 835,43 €
	<hr/>
	38 543,93 €
Montant HT (Prix hors bordereau)	€
Montant HT (non subventionnable)	€
Montant total HT	38 543,93 €
TVA 20,00%	7 708,79 €
	<hr/>
Montant total TTC	46 252,72 €

### REMUNERATION DU MAITRE D'OEUVRE

Montant net	4 239,83 €
<u>DIVERS ET IMPREVUS HT</u>	2 139,19 €
<u>COUT TOTAL HT</u>	44 922,95 €
<u>MONTANT TVA</u>	8 136,63 €
<u>COUT TOTAL TTC DE L'OPERATION</u>	53 059,58 €